

Ils nous ont fait confiance

Témoignage en images

Avant



Après



Nous suivre sur **LinkedIn**

Le CDG33 est présent sur le réseau professionnel LinkedIn afin de vous présenter ses missions et de vous tenir informés de ses principaux événements.



Le CDG33, c'est aussi :

- Le portail de l'emploi territorial
- L'organisation des concours et examens professionnels de la Fonction Publique Territoriale
- Le service de remplacement et renfort



Contactez le service d'accompagnement à la gestion des archives :

☎ 05 56 11 16 45 / 05 56 11 16 52

@ archives@cdg33.fr



www.cdg33.fr



Retrouvez toutes les informations du service sur le site du CDG33 :

- [Accueil > Emploi / Concours > Missions temporaires > Accompagnement à la gestion des archives](#)



Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde
Immeuble HORIZON - 25 rue du Cardinal Richaud - CS 10019 - 33049 Bordeaux cedex
Téléphone : 05 56 11 94 30
cdg33@cdg33.fr - www.cdg33.fr



Accompagnement à la gestion des archives

Pour une gestion optimisée et globale de vos archives papier et électroniques

Pourquoi archiver ?



Libérer et rationaliser l'espace



Répondre aux obligations réglementaires



Trouver plus facilement les documents



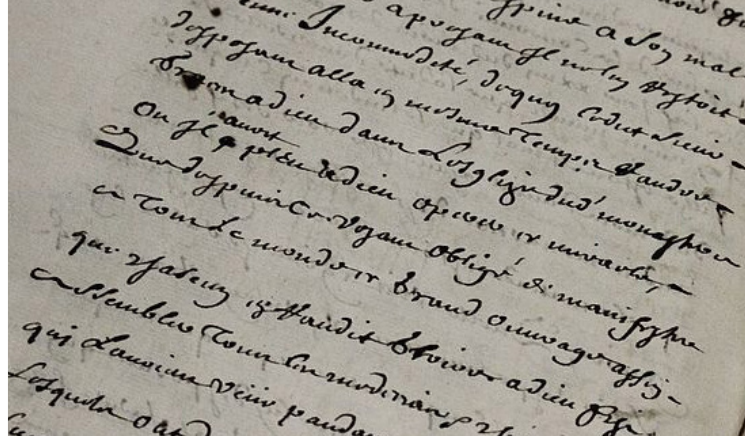
Maîtriser la gestion des archives électroniques

Présentation du service

Depuis 2014, le service d'accompagnement à la gestion des archives (SAGA), vise à soutenir les collectivités territoriales et les établissements publics du territoire dans le respect de leurs obligations légales en matière de gestion de leurs archives en pouvant mettre à leur disposition un archiviste itinérant qualifié et spécialisé dans le domaine du traitement des archives.

Avec l'introduction massive des nouvelles technologies dans tous les domaines d'activité et la mise en œuvre de l'e-administration, le service a été complété en 2019 par une mission d'archivage électronique consistant à mettre à disposition un «e-archiviste» itinérant qui apporte un appui technique et un conseil aux collectivités dans l'organisation et l'application d'une politique d'archivage électronique.

L'équipe d'archivistes itinérants travaille sous le contrôle scientifique et technique des Archives départementales de la Gironde, conformément à la réglementation en vigueur.



Les prestations du service ?



Les archives papier

- Rédaction d'un diagnostic détaillé avec des propositions chiffrées
- Elimination de 1^{er} niveau
- Traitement des archives contemporaines et explication des outils aux agents
- Traitement des archives anciennes et modernes
- Accompagnement d'un agent à la gestion des archives
- Suivi
- Rédaction d'un rapport d'intervention



Archives électroniques

- Rédaction d'un diagnostic avec des propositions chiffrées
- Rédaction d'un état des lieux détaillés de la production électronique
- Conseil et accompagnement en matière d'archives électroniques
- Elimination d'archives électroniques
- Versement d'archives électroniques
- Suivi
- Rédaction d'un rapport d'intervention

Comment faire appel au service ?

Prise de contact

Vous pouvez au préalable prendre contact avec le service pour tout renseignement :

- archives@cdg33.fr
- ou par téléphone : 05 56 11 16 45

Expression du besoin

Vous devez exprimer précisément votre besoin en remplissant la fiche de demande de diagnostic et la retourner par courriel à archives@cdg33.fr

Adhésion au service

Simultanément, et à réception du formulaire, le service vous adresse les modèles de convention-cadre d'adhésion et de délibération afin de procéder à l'adhésion au service (*la convention-cadre est à retourner au service par courrier en deux exemplaires*), l'adhésion au service n'ayant aucun caractère engageant.

Réalisation du diagnostic

Un rendez-vous au sein de votre collectivité est planifié afin qu'un archiviste itinérant évalue vos besoins et rédige à l'issue un diagnostic détaillé avec des propositions chiffrées.

Acceptation de la proposition chiffrée

En cas d'acceptation de l'offre proposée, vous devez signer le diagnostic et le retourner au service par courriel à archives@cdg33.fr

Planification de la mission

Enfin, l'intervention de l'archiviste itinérant est programmée.



Vous pouvez télécharger tous les documents du service sur le site internet du CDG33 :

- [Fiche de demande de diagnostic](#)
- [Modèle de convention-cadre avec la grille tarifaire](#)
- [Modèle de délibération](#)